



Le 26 mars 2007

Madame Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau des audiences publique en environnement  
Édifrice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

La présente fait suite à votre lettre du 16 mars 2007, laquelle formulait une demande de renseignement sur l'influence possible de l'installation d'un oléoduc sur la valeur marchande d'une terre agricole.

La Financière agricole dispose d'un outil sur la *Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec*. Cependant, cette publication constitue une compilation des informations sur les ventes de comparables, qui ne peut donc servir aux fins recherchées par le BAPE.

Dans le domaine agricole, il existe toutefois des firmes d'évaluation spécialisées, en mesure de fournir l'expertise nécessaire à l'appréciation des conséquences de l'enfouissement d'un oléoduc sur la valeur d'une terre agricole.

Regrettant de ne pouvoir vous être plus utile, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jacques Brind'Amour